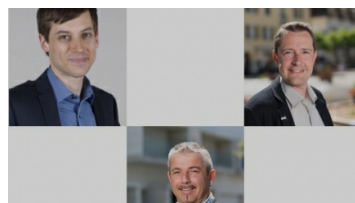
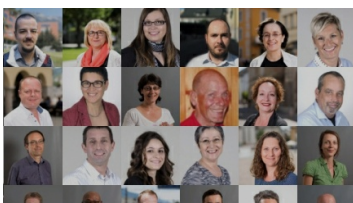




# Conseil général



Le Conseil général élit en outre les membres des commissions permanentes prévues dans son règlement: commission de gestion, commission d'édilité et d'urbanisme, commission du développement durable.





## Elu-e-s 2017 – 2020

Le Conseil général  
est composé de 60  
membres, élus  
chaque 4 ans.



plus  
d'informations



## Bureau du Conseil général

Le Bureau du Conseil  
général comprend 5  
personnes, élues  
également pour 4



plus  
d'informations



## Séances du Conseil général

Retrouvez les PV des  
séances, les rapports  
des commissions et  
les messages du



plus  
d'informations